



# LA LETTRE D'ETREPIGNEY

Journal d'information communal, à parution irrégulière

Numéro 12 – Octobre 2015

## Edito

**I**l existe deux types de personnes. Il y a celles qui parlent et celles qui agissent. Celles qui parlent, parlent. Celles qui agissent font parler d'elles. Je préfère de loin faire partie de la deuxième catégorie. J'en veux pour preuve le commencement de la première phase de travaux de la future route forestière qui permettra au printemps la réfection de nos routes communales. Je rappelle que cette étape est nécessaire pour que le financement des travaux d'assainissement et de voirie soit supportable pour la commune. J'insiste encore sur le fait que le montant des travaux aurait dépassé le million d'euros si nous avions fait le choix de laisser passer les grumiers dans le village ! Autant dire que les travaux auraient été reportés aux calendes grecques. Bien sûr il y a des mécontents qui parlent, qui parlent, jusqu'à ce qu'ils aient enfin trouvé quelque chose à dire...

Je suis par ailleurs heureux et fier que le Conseil Municipal ait voté à l'unanimité la création d'un terrain multisports et d'une aire de jeux au cœur du village, répondant ainsi à une demande de la majorité des habitants d'Etrepigny. Nous avons été élus pour un projet communal élaboré en réunions publiques et nous tiendrons nos engagements.

Didier Perez

## Repas du 11 novembre, salle des fêtes à 12h30

Après la cérémonie du 11 novembre qui aura lieu à 10h30, nous témoignerons de notre attachement aux anciens du village autour d'un repas organisé par le CCAS.

Cette année encore vous avez été nombreux à vous inscrire pour participer à ce moment convivial.

Dans ce numéro :

Edito du Maire

p.2 et 3 Compte-rendu du conseil municipal du 20 octobre 2015

p.4 Le point sur les travaux

Agenda

## Horaires de la mairie :

Le **secrétariat de la mairie** est ouvert au public le lundi de 10h à 13h et de de 16h à 18h, le mercredi et vendredi de 10h à 12h.

La **permanence des élus** a lieu de 10h à 12h le premier et le troisième samedi de chaque mois.

Vous pouvez aussi rencontrer les élus sur rendez-vous.

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 octobre 2015

Etaient présents : Mmes Sabrina CHAPUIS, Chantal PIZARD, MM. Frédéric BREGAND Laurent CHENU, Joël CHEVASSUS, Jérôme GOUSSET, Didier PEREZ, Jean-Paul ROY, Frédéric SIGNORI, Nicolas GEY.

Absente : Françoise MARTIN, absente non excusée.

Secrétaire de séance : Frédéric SIGNORI

La séance est ouverte à 20h30.

1/ Approbation du compte-rendu du précédent Conseil, à l'unanimité.

2/ Subvention à l'Amicale des Jeunes : L'amicale sollicite une subvention de 650 €. L'année dernière l'Amicale avait obtenu une subvention de 650€ pour pouvoir acheter un nouveau « baby-foot ». L'investissement n'ayant pas encore été réalisé, le CM accorde, à l'unanimité, une subvention de 500€.

3/ Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : Le préfet propose la fusion de 7 communes (Mutigney, Dammartin-Marpain, Thervay, Brans, Offlanges, Montmirey le Château et Montmirey la Ville) avec Jura Nord. Les communes doivent donner leur avis dans les 2 mois. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote contre cette fusion en raison de l'absence de renseignements (fournis aussi bien par les communes concernées que par Jura Nord) sur l'endettement éventuel de ces communes, sur les projets éventuels d'investissement lourds qui seront à la charge de Jura Nord.

4/ Demande de mutation de Mme Sylvie LARDERET : Mme Larderet est secrétaire de mairie titulaire à Etrepigny et en disponibilité pour raison personnelle. Elle demande sa mutation pour le service de comptabilité de la commune de Vias pour le 1<sup>er</sup> novembre 2015. Après délibération le CM accepte à l'unanimité cette mutation. La secrétaire actuelle sera en congé maternité en décembre pendant 6 mois et reviendra à 80% pendant 3 ans (dans le cadre d'un congé parental).

5/ Compte-rendu de la commission Gestion durable de la forêt, par Laurent CHENU : Présentation des parcelles pour la saison 2016/2017 : l'ONF propose les parcelles 14-59 et 60 pour éclaircies, les parcelles 46-47 et 72 pour une coupe d'amélioration et la parcelle 75 pour une coupe de régénération définitive. Cette année dans un souci de gestion durable, la commission demande aux affouagistes de s'inscrire avant de décider le volume de bois à couper afin d'éviter le gaspillage et des lots trop importants. Pour l'instant l'ONF propose les parcelles 34-1-7-27-28-8-9-39 et 14. Cette année il reste encore un reliquat de 14 stères de bois façonné et personne sur la commune ne s'est proposé pour l'acheter. La société RJL fait une offre à 32€ le stère à condition de les placer en bordure de route, ce qui représente un bénéfice de 10€ par stère pour la commune. Le CM après délibération (1 contre, 9 pour) vote le permis d'exploiter sur l'emprise de la future route forestière. Les bois des parcelles concernées (24, 25, 17, 18, 12 et 6) seront vendus en bloc. Le CM adopte à l'unanimité le prix de l'affouage pour le bois à façonner à 5 € le stère et 28 € pour le bois déjà façonné (correspondant à 23 € pour le bûcheron et 5 € pour la commune). Un contrat d'approvisionnement entre la commune, l'ONF et 4 acheteurs potentiels de notre région est voté à l'unanimité par le CM (permettant de vendre à coup sûr notre hêtre mais avec un prix moyen fixé à l'avance, évitant la mévente).

6/ Compte-rendu CCAS, par Sabrina CHAPUIS : Le **repas du 11 novembre** sera préparé par M. Fleury de Gendrey. Le repas est offert aux anciens du village, aux conseillers municipaux et leurs conjoints. M. CHEVASSUS se propose de jouer de l'accordéon.

Le **thé dansant** aura lieu le **6 décembre** de 14h à 18h. L'orchestre retenu pour l'animation touchera 180 € pour la prestation. L'entrée pour les personnes extérieures au village et les moins de 70 ans est de 5 €. Les gâteaux et boissons seront à 1 € (sauf la bière à 2 €).

L'ACCA d'Étrepigny a fait un don de 50 € au CCAS en échange d'un escalier de l'ancienne station d'épuration.

7/ Compte-rendu de la commission Patrimoine-Embellissement-Environnement, par Sabrina CHAPUIS : On rappelle que les critères de jugement pour le concours des maisons fleuries étaient : originalité, répartition et harmonie. Il est également rappelé que les prix offerts aux gagnants et aux participants n'ont rien coûté à la commune mais ont été offerts par Gamm Vert.

L'embellissement des entrées de village sera poursuivi cette année par la plantation de rosiers devant les panneaux d'entrée d'agglomération. Deux jardinières seront disposées de part et d'autre du portail du cimetière qui a par ailleurs été repeint par l'employé communal. Des plantations d'hortensia seront faites devant la mairie et au niveau des futurs aménagements qui seront réalisés rue de Chaux. L'aménagement des plateaux ralentisseurs sera poursuivi par la mise en place de part et d'autre de haies d'arbustes protégés par de l'enrochement. L'abri bus rue de la Chirelle sera repeint et le mur de la fontaine rénové par des bénévoles. La couverture du réservoir incendie devrait être terminée avant l'hiver et l'aménagement paysager débutera au printemps. L'aménagement du poste de refoulement sur Rans va être réalisé par la mise en place de panneaux grillagés et la plantation de plantes grimpantes.

La commission propose au CM de voter les aménagements suivants : terrain multisports et aire de jeux. Un terrain multisports de 12 m sur 22 m peut être installé dans le terrain en herbe entre l'école et la salle des fêtes. Le public visé est l'ensemble du village, adultes comme enfants, et bien sûr permettra aux enfants de l'école de bénéficier d'une structure adaptée pour l'éducation sportive, structure qui fait défaut sur la commune. Un nouveau devis de terrassement sera demandé à plusieurs entreprises. Après plusieurs devis pour la structure multisports, la société SATD présente la meilleure offre pour un montant de 25 000 € TTC, comprenant le transport, fournitures et la pose clé en main. Le prix de l'enrobé serait d'environ 5000 € soit 16 € le m<sup>2</sup> HT, devis proposé par la société SJE. L'aire de jeux se situerait à la place du jeu de boules et permettra de modifier l'accès à l'école (cheminement en pavé en ligne directe sur l'entrée de la cour). Le grillage de l'école serait entièrement changé avec un devis de matériaux d'un montant de 283,44 € TTC. La société qui a présenté le meilleur devis pour la structure est la société Bois Dexter pour un montant de 8000 € TTC.

8/ Compte-rendu de la commission sécurité, par Jérôme GOUSSET : les habitants de la rue de Chaux ont été invités à participer à cette commission pour donner leur avis sur les moyens de ralentir la circulation au niveau de leur rue. Le principe d'un rétrécissement type « chicane » a été adopté. Il sera réalisé par des bénévoles entre les habitations de M. et Mme DURAQUET et Mme GUYOTTE. Le croisement au niveau du musée sera aménagé par un marquage au sol et un essai de STOP rue de Chaux.

9/ Compte-rendu de la réunion sur les ordures ménagères à Jura Nord, par Frédéric SIGNORI : Le puçage des bacs est effectif depuis juillet 2015. Tous les bacs non pucés ne sont plus ramassés. L'évolution de la tarification incitative n'est pas encore définie. Le but est d'obtenir en 2016 une double facturation (pour que l'utilisateur se rende compte de ce qu'il paierait avec la facturation incitative) pour une application définitive en 2017. L'accès à la déchetterie est limité à 26 passages par an à raison de 0,5 mètre cube par semaine hors déchets verts. Il est autorisé pour les déchets verts un volume de 5 m<sup>3</sup> par semaine avec une limite de 15 m<sup>3</sup> par an. Au-delà le dépôt de déchets verts sera payant.

10/ Renouvellement du bail de chasse : cette année le bail n'augmentera pas et il est fixé à l'unanimité par le CM à 972,50 €.

11/ Questions diverses :

- la signature de la vente de la voirie du lotissement de la Louvière à la commune pour l'euro symbolique a eu lieu ce jour.
- Le trou devant l'entrée du cimetière sera rebouché avec le gravier stocké sur le parking du Guépier.

La séance est levée à 23h20.

## Le point sur les travaux de voirie et d'assainissement :



Le cabinet d'études VERDI en charge du projet de travaux de voirie et d'assainissement sur la commune prépare en ce moment le dossier de consultation pour les entreprises. Cette consultation devrait avoir lieu courant décembre pour un début des travaux au printemps 2016.

Les secteurs de la commune concernés par les travaux de voirie sont d'une part la rue du Baccu, la rue Fardée et la rue des Maréchaux, d'autre part la voirie du haut de la rue des Chênes jusqu'au panneau d'agglomération. A cet endroit la chaussée sera refaite et élargie pour permettre le croisement des véhicules.

Les caniveaux en pierre devraient être restaurés dans la mesure du possible, par l'entreprise d'insertion API 25 sur l'ensemble du village. Dans les zones où les pavés en pierre sont trop dégradés, ils pourraient être remplacés par des pavés en béton ou imitation pierre, selon les prix proposés.

Les zones concernées par les travaux d'assainissement (en plus de la réfection de la voirie) sont les rues de l'Eglise, de la Poterie et des Chênes.

Le coût global définitif des travaux n'est pas encore connu tant que la consultation des entreprises n'a pas eu lieu même si l'estimation faite par le cabinet VERDI avoisine les 650 000 €, ce qui laisserait pour la commune, après déduction des subventions, un coût compris entre 350 000 et 400 000 €.

Voir détails dans la Lettre n°11, compte-rendu du précédent Conseil Municipal du 18/08/15.

La question de l'enfouissement des réseaux (basse tension, éclairage public, réseau télécommunication comprenant le téléphone et fibre optique) a été posée lors de la dernière réunion publique. Même si cet enfouissement est pertinent, le coût semble beaucoup trop important pour nos finances. En effet, le SIDEC en charge de ce type de travaux a fait une estimation globale pour la commune : seuls 250 mètres linéaires sont éligibles à une subvention, le montant à payer serait de 150 € du mètre linéaire après subvention et le reste des travaux envisagés sans subvention s'élèverait à 280 € du mètre linéaire, soit un total d'environ 430 000 € supplémentaire ! Si à l'avenir la fibre optique arrive dans le village, il sera toujours possible de passer en aérien.

\*\*\*\*\*

## Agenda

**14 novembre 2015** : Choucroute dansante organisée par le comité des fêtes

**6 et 13 décembre 2015** : Elections régionales

**12 décembre 2015** : Marché de Noël de l'école

**Vente des sapins de Noël au profit de l'école** : les feuilles de commande de sapins seront distribuées du 9 au 13 novembre. Les parents d'élèves passeront les récupérer la semaine du lundi 16 au vendredi 20 novembre et les sapins seront remis le samedi 12 décembre lors du marché de Noël.